

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 56 (1959)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Technique apicole ; Échos de partout

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# TECHNIQUE APICOLE

## Ruches à 2 colonies (suite et fin)

Si nous avons choisi juillet pour nous livrer aux opérations qui suivent, c'est pour diverses raisons :

Il faut, en premier lieu, que chaque nouvelle reine ait la possibilité, avant la fin de la saison apicole, de peupler la colonie de jeunes abeilles nombreuses pour l'hivernage. Or nous savons que, dans les conditions les meilleures, il faut compter, dès le jour de la mise en orphelinage jusqu'à celui de la ponte suivante, au moins 3 semaines, ce qui, si nous opérons au cours des dix premiers jours de ce mois, nous reporte au début d'août, époque encore propice.

D'autre part, le blocage de la ponte, qui en est la conséquence, non seulement ne peut être préjudiciable à la récolte, mais la favorise, tout au contraire.

Il y a, enfin, à ce moment-là, parfois d'appréciables apports journaliers qui, dispensant du nourrissage nécessaire en cas de disette, assurent le succès de l'élevage.

### *Opérations*

1. Entre le 1er et le 10 juillet : orpheliner les colonies.
2. Durant les 5 jours qui suivent, au cours desquels s'édifient les cellules royales, nourrir copieusement au miel dilué, surtout si la hausse est posée, en prenant les précautions d'usage pour éviter le pillage.
3. Le 9e ou le 10e jour après la première opération — il vaut mieux être un jour trop tôt qu'un jour trop tard ! — enlever les planches de partition et serrer tous les cadres vers l'extérieur en vue d'obtenir un espace central où viendra se loger la planche de séparation. Avant de l'y introduire, enfumer très peu pour éviter d'écraser des abeilles au fond de la ruche et pour calmer l'excitation naturelle de toute colonie en état d'élevage. Cette planche en place, obstruer la ruelle sous l'extrémité du porte-rayon pour assurer l'étanchéité.
4. Répartir ensuite, de chaque côté, les cadres de couvain aux différents stades de maturité et, surtout, les cellules royales avec beaucoup de précautions. Au cas, bien improbable, où il n'y en aurait que sur un seul cadre, effectuer un simple greffage. Il est bon que chaque compartiment en reçoive si possible deux, bien qu'une seule, le cas échéant, fasse l'affaire.
5. Compléter chaque partie par un cadre qui remplace la partition supprimée.

6. Placer la planchette du trou de vol de telle façon qu'elle s'appuie contre la planche de séparation intérieure.

7. Poser la séparation extérieure. La bloquer au moyen d'un clou afin que le vent ne l'enlève pas.

8. Mettre la séparation dans la hausse de telle façon qu'elle prolonge celle du corps.

Au branle-bas auquel a été soumise la colonie doit succéder une tranquillité totale, pour que chaque ruche retrouve son rythme normal, et cela durant les 3 semaines qui vont suivre.

Ne soyez pas surpris au début par le fait que les butineuses paraissent plus nombreuses dans un compartiment que dans l'autre. Si vous avez eu soin d'équilibrer les cadres du couvain, tout s'arrangera. Vous constaterez bientôt que vos 2 colonies vivent parfaitement indépendantes bien que cohabitant la même demeure.

Le succès dans tout cela dépendra, en grande partie, du soin que vous aurez apporté à assurer la parfaite séparation intérieure de vos 2 colonies.

Et si, par hasard, l'une d'entre elles perdait sa reine — le cas est possible même avec les ruches simples — il vous resterait la possibilité d'effectuer une réunion en enlevant simplement les séparations.

Tel est le processus qui nous a toujours réussi et que nous vous conseillons d'expérimenter à votre tour. Voici cependant une deuxième méthode que nous allons essayer et qui paraît encore simplifiée. Vous pourrez l'appliquer à l'une de vos deux colonies, à titre d'essai.

1. Orpheliner la ruche et placer immédiatement les séparations intérieures et extérieures. Chaque division élèvera, privée qu'elle est de reine. Il n'y a qu'à équilibrer auparavant le couvain, comme cela a été indiqué sous 3, mais il n'y a pas à s'occuper des cellules royales. La suite des opérations reste inchangée.

La ruche réduite, dont nous vous avons parlé à la fin de notre exposé précédent, a été pourvue, par son constructeur, d'un second trou de vol placé à l'arrière et muni d'un ingénieux appareil de sa conception. En obstruant momentanément le trou de vol de devant par une grille ad hoc, on contraint la reine à sortir par l'arrière pour sa fécondation, ce qui prévient toute confusion possible au retour. Dès la mise en ponte, cette ouverture — qui peut servir d'autre part d'aération pour l'hivernage — est obstruée. Ne vous avait-on pas dit que tout est perfectible, même en apiculture ?

Nous voilà parvenu au terme d'un exposé qui aura pu vous paraître bien prolix. Aurons-nous réussi à vous convaincre, vous qui restiez sceptiques, alors que nous supposons que beaucoup de nos collègues pratiquent cette méthode avec succès sous des formes

peut-être différentes ? Si tel était le cas, nous restons persuadé que vous aurez contribué à ce modeste effort qui veut que nous essayions tous, tant soit peu, à promouvoir le succès de l'apiculture afin qu'elle devienne toujours plus intéressante à tous égards.

Cronay, juin 1959.

*René Magnenat.*



## ECHOS DE PARTOUT

---

### **Saviez-vous que**

- L'acariose des voies respiratoires des animaux supérieurs est une affection beaucoup plus répandue qu'on ne l'imaginait. Au cours des dernières années, elle a fait l'objet de recherches approfondies de la part du Dr A. Faim qui a découvert, au Congo belge, plusieurs genres et espèces nouvelles d'acariens cantonnés dans les fosses nasales des oiseaux. Les voies respiratoires des singes hébergent également des acariens dont les uns se localisent dans les fosses nasales ou les sinus, et les autres provoquent des lésions des alvéoles pulmonaires.
- Le terme « d'ectohormone », substance sécrétée par la reine abeille et dont le rôle est d'empêcher le développement des ovaires des ouvrières, est impropre puisque les hormones sont produites par des glandes endocrines et conditionnent uniquement les fonctions de l'organisme chez qui elles s'élaborent. Aussi, les docteurs P. Karlson et M. Lüscher proposent-ils de grouper, sous le nouveau terme de « phéromone », toutes ces substances possédant, en commun, les caractères d'être libérées hors du corps, d'agir à des doses minimales, enfin, de modifier le comportement ou l'état physiologique d'un second individu de la même espèce.

*Naturalia.*

### **Le butinage des abeilles**

Le rayon d'action des butineuses est rarement supérieur à deux kilomètres et les plantes mellifères situées au-delà de cette limite ne permettent presque jamais d'effectuer des récoltes intéressantes. Pour donner des chiffres précis, disons qu'une distance minimale, six cents mètres en l'occurrence, réduit la récolte de 32 % par beau temps et de 83 % par mauvais temps, par rapport à un rucher témoin situé à proximité immédiate des lieux de récolte.

D'autre part, les abeilles suivent des lignes de vol assez précises qui sont, en grande partie, déterminées par le relief avoisinant. Des obstacles tels que : rideau d'arbres, bâtiments, etc., peuvent détourner les butineuses des ressources mellifères intéressantes au profit de champs plus éloignés et donc moins profitables.

D'autre part, les abeilles sont très agressives le long de ces lignes de vol. Quand celles-ci sont à plusieurs mètres au-dessus du sol, aucun accident n'est à craindre ; mais dans certains cas, les chemins d'abeilles peuvent descendre à moins de deux mètres et, dès lors, des accidents deviennent possibles.

*L'Abeille de France.*

### **Une méthode originale pour produire du miel en rayon**

Voici comment un amateur a résolu cette question sans matériel spécial :

Au moment de la miellée il pose ses hausses à cadres comme d'habitude ; dès que les abeilles les ont occupées et qu'elles ont commencé à y entreposer leurs apports, il substitue à ces hausses une planche de la grandeur de cette hausse, planche percée de plusieurs trous ronds correspondant chacun à un bocal de conserves de un litre environ renversé sur ces trous.

Au fond de chaque bocal a été collé un petit triangle de cire gaufrée ou mieux un petit morceau de rayon blanc de la largeur de trois doigts environ. Ces bocaux sont alors entourés de chiffons pour entretenir la chaleur et recouverts d'une hausse vide.

*Le Courrier Apicole français.*

### **Le miel est hygroscopique**

Il a été démontré que le miel pouvait absorber très rapidement une grande quantité d'humidité. Par exemple, un échantillon de miel exposé à une humidité relative de 100 % augmente sa teneur de 1,08 % par jour pendant 20 jours. En une période de moins de trois mois cet échantillon augmente de 84,4 % en poids et à ce moment il contient 55,2 % d'eau.

Par des mesures maladroites, l'apiculteur peut augmenter la contenance en eau d'un miel après que les abeilles ont passé énormément de temps à le mûrir. Par exemple en laissant le miel, pendant trois ou quatre jours humides, au-dessus des chasse-abeilles, on peut augmenter considérablement sa teneur en eau ; on diminue de cette manière la qualité et on risque de provoquer la fermentation. Dans les mêmes conditions, si les hausses sont enlevées et laissées pendant plusieurs jours ou même semaines avant de procéder à l'extraction, le miel deviendra très aqueux.

*La Belgique Apicole.*

*P. Zimmermann.*